

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N ° AC100

présenté par

M. Michelet, M. Lenoir et les membres du groupe UDR

ARTICLE 5

À l'alinéa 24, supprimer les mots :

« , France Médias Monde ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à exclure France Médias Monde du périmètre de la holding France Médias, dans un souci de cohérence.